



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 18 novembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Opération d'abandon simplifié d'armes à l'État en Dordogne

Du 25 novembre au 2 décembre 2022, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer organise une **opération d'abandon simplifié d'armes à l'État**, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE).

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, on estime qu'au moins 2 millions de nos concitoyens détiendraient sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des Première et Seconde Guerres mondiales.

La plupart de ces armes, détenues illégalement sur le territoire national, ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de détention de ces armes. Par cette opération, le Ministère de l'Intérieur souhaite offrir à ces détenteurs de bonne foi la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement. L'opération d'abandon simplifié d'armes à l'État se déclinera sur tout le territoire métropolitain et dans certains territoires d'Outre-mer.

En Dordogne, 4 sites de collecte seront mis en place afin de vous permettre de restituer des armes dont vous souhaiteriez vous séparer.

Ces restitutions d'armes et de munitions se feront sans formalités administratives auprès des policiers et gendarmes présents sur les sites dédiés. Si vous souhaitez les conserver, des agents de la préfecture seront également présents pour vous aider à enregistrer vos armes dans le système d'information sur les armes (SIA).

- **Arrondissement de Périgueux** : commissariat de police de Périgueux, rue du 4 septembre, à Périgueux – de 9h à 17h (y compris le week-end)
- **Arrondissement de Bergerac** : commissariat de police de Bergerac, 2 allée du commissaire Félix Landry, à Bergerac de - 9h à 17h (y compris le week-end)
- **Arrondissement de Sarlat** : caserne de gendarmerie de Sarlat, boulevard Henri Arlet à Sarlat la Canedade - 9h à 17h (y compris le week-end)
- **Arrondissement de Nontron** : caserne de gendarmerie de Nontron, 6 rue des Maîtres des Forges, à Nontron - de 9h à 17h (y compris le week-end)

Si vous êtes dans l'**incapacité de vous déplacer**, vous pouvez prendre rendez-vous au **06 80 35 10 82** pour une collecte à votre domicile.



Si vous disposez d'objets dangereux (munitions de guerre (obus, grenades), explosifs, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm), vous êtes également invités à contacter la préfecture au 06 77 84 65 10 pour organiser un enlèvement sécurisé.

Pour toutes informations complémentaires, consultez le site du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer : www.interieur.gouv.fr/armes

